

Ministère

Culture

Lettre d'information

- ❑ Dossier sur le livre et la lecture
à l'occasion du salon du livre de Paris *p. 2 à 11*
- ❑ Les négociations sur l'Ami,
une exception culturelle à défendre *p. 12 à 14*
- ❑ Le français comme on l'aime *p. 14*
- ❑ Un semaine de manifestations
autour de Bernard Huet, architecte *p. 15 et 16*
- ❑ Les célébrations de l'an 2000 dévoilées
p. 20

N°24

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Création et patrimoine du 20^e siècle dans les régions françaises

Une série de suppléments de la revue *L'Oeil*, co-produits par la délégation aux arts plastiques. Premier numéro : la région Centre

Les lecteurs de *L'Oeil*, revue spécialisée dans l'actualité et l'histoire des arts plastiques, trouveront dans le prochain numéro de mars (sortie en kiosque le 28 février) un supplément consacré à la région Centre, sa création et son patrimoine du 20^e siècle. Du Palais des Congrès de Jean Nouvel à Tours au Centre de création contemporaine dirigé par Alain-Julien Laferrière, de l'extraordinaire collection du musée de l'objet de Blois aux commandes publiques de Calder, Marin Kasimir ou encore Jan Dibbets, les lecteurs de *L'Oeil* découvriront dans ce supplément des richesses culturelles et artistiques encore trop méconnues. Beau et utile, séduisant et pratique, ce guide de 32 pages en couleurs répond à un constat simple : il n'existait jusqu'alors aucun support, disponible dans la presse ou l'édition, qui rende compte de la vitalité de l'art moderne et contemporain dans les régions françaises, des collections des musées et du Frac au patrimoine architectural et industriel, en passant par les jardins. Au rythme de 4 à 5 numéros par an, le grand public partira désormais à la rencontre de ces lieux qui font vivre l'art et la création partout en France. Le prochain supplément, disponible cet été, sera consacré au Limousin.

Création et patrimoine du 20^e siècle de la région Centre dans la revue *L'Oeil*. Dossier réalisé grâce à l'aide du ministère de la culture et de la communication (Dap). Dans tous les kiosques, 39 francs, ou au siège de *L'Oeil*, 260, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. 01 44 11 20 80.

Lancement des séminaires de la villa d'Aubilly, résidence pour chercheurs et créateurs de l'institut international de la marionnette. Rens : institut international de la marionnette, 7 place Winston Churchill, 08000 Charleville-Mézières, 03 24 33 72 50. Télécopie : 03 24 33 72 69. Mèl. : inst.marionnette@ardennes.com. Site internet : <http://www.ardennes.com/asso/iim>

Graphisme en France 1998. Cette cinquième édition propose un état des lieux inédit sur les rapports qu'entretiennent graphisme et informatique. La révolution numérique bouleverse presque tous les secteurs de l'activité humaine et notamment celui du graphisme. De nouveaux outils de conception et de production transforment de manière fondamentale les pratiques sur la chaîne graphique, tandis que l'apparition du multimédia et des nouveaux réseaux font de la création sur écran un support essentiel de la communication à venir. Tous ceux qui s'intéressent au graphisme et à ses métiers, à la communication visuelle et à ses perspectives, notamment à travers l'internet, trouveront dans *Graphisme en France 1998* une mise au point sur les orientations et autres tendances qui se dessinent dans ce secteur.

La brochure est disponible sur simple demande et dans le hall de la délégation aux arts plastiques, 27 avenue de l'Opéra, Paris 1^{er}.

La chirurgie des âges. Ablations des amygdales, de l'appendice, des dents de sagesse, de l'utérus, de la prostate... Loin de n'obéir qu'à des impératifs médicaux, ces opérations revêtent aussi un sens symbolique. Elles marquent les âges critiques du corps, ces moments où se joue l'identité de l'un et l'autre sexe. L'approche anthropologique montre comment cette séquence chirurgicale est prétexte à discourir des temps de la vie et des secrets du corps.

La chirurgie des âges. Corps, sexualité et représentations du sang par Véronique Moulinié 352 p., coll. Ethnologie de la France coéditée par le ministère de la culture et les Éd. la maison des sciences de l'Homme, diffusion Cid, 145 F.

à suivre pages 17 à 19...

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Sadaoui. RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Paul Cîret. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Patrick Ciercoles. RÉDACTION : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Sophie de Castelnaou 01.40.15.82.95, Florent Thibout 01.40.15.81.41. COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques Bordet, Adeline Boulanger, Didier Cossé, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmans, Laurent Maillaud, Christiane Menvielle, Catherine Merlhiot, Anne Racine, Jacques Vincent. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de Castelnaou. Pour recevoir la lettre d'information, adresser une demande écrite au Dic, ministère de la culture et de la communication, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Télécopie : 01.40.15.87.05. CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE : 1290 AD. Nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 2 000 ex. MINITEL : 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>

Des livres et des lecteurs

le salon du livre et le ministère de la culture

Le livre... Certains le pensent menacé de disparition par les nouvelles technologies de la communication. D'autres en font l'outil privilégié de la transmission du savoir... Au delà de ces prises de positions, le livre semble occuper une place à part dans les pratiques culturelles des Français, comme l'atteste chaque année le grand succès du salon du livre de Paris.

Le ministère sera présent à la 18^e édition du salon du livre. C'est l'occasion de rappeler les actions menées sur le long terme par le ministère de la culture et de la communication en faveur de la lecture, notamment celles dirigées vers les jeunes.

Sommaire

- Un entretien avec Bertrand Morisset, commissaire général du salon du livre. *P. 4 et 5*
- L'image ou la lecture, le livre dans les pratiques culturelles des jeunes français. *P. 6*
- La littérature brésilienne, un propos de Jean Soublin, conseiller littéraire du Cnl pour le salon du livre. *P. 8*
- Une présentation de la présence du livre français en Amérique latine. *P. 9*
- Le ministère de la culture édite... *P.10 et 11*
- De nombreux encadrés sur des opérations conduites par le ministère.

Renseignements

Salon du livre de Paris
Porte de Versailles, Paris 15^e
20 -25 mars

Organisateur : Reed-Oip, 01 41 90 47 40
Mèl : livre@reed-oip.fr

Stands

ministère :	P 92
(Bnf, Dll, Cnl)	
lire en braille :	G 22
librairie africaine :	C 51
Rmn :	S 99
Cnmhs :	S 91

.....
Fort du succès à répétitions du salon du livre, Bertrand Morriset, commissaire du salon, répond à nos questions sur le Brésil, invité d'honneur du salon, sur les relations avec les éditeurs et les professionnels.

Quels sont les traits marquants et les grands pôles d'animation de l'édition 1998 du salon du livre ?

Les traits marquants de cette dix-huitième édition sont au nombre de trois : l'internationalisation du salon ; sa professionnalisation ; la présence massive des auteurs.

Organisé sous l'égide du Syndicat national de l'édition, le salon du livre connaît désormais la maturité. Avec plus de 25 pays présents, dont le Brésil, les visiteurs y trouveront une image très large et très vivante de la littérature étrangère. Contrairement aux idées reçues, le salon du livre est un lieu privilégié pour les échanges de droits. Sans vouloir concurrencer Francfort ou Londres, Paris s'affirme comme un lieu important où beaucoup d'éditeurs africains, d'Europe de l'est, d'Amérique du sud concrétisent les relations engagées à Francfort.

Avec 30 000 professionnels, le salon du livre, malgré son caractère grand public, démontre que toute l'interprofession s'y donne rendez-vous. C'est la certitude, pour eux, d'avoir à leur disposition de véritables outils de travail : journée professionnelle du lundi, salles de réunion, salon des métiers et industries du livre, rencontres professionnelles organisées par les acteurs de la chaîne du livre...

Enfin, les auteurs (1 500 sont attendus), véritables acteurs du Salon, au-delà des traditionnelles dédicaces sur les stands de leurs éditeurs, investissent tous les lieux d'animation et prouvent que la création littéraire dans notre pays est réelle, variée, et sans cesse renouvelée.

Pour résumer, deux axes prioritaires : affirmer le caractère culturel du Salon et favoriser les échanges commerciaux des professionnels en faisant venir massivement le public pour découvrir ou redécouvrir le livre et la lecture, et en offrant à l'interprofessionnel les meilleures conditions d'exposition.



Bertrand Morriset

©Olivier Dion

Est-ce d'abord un événement parisien ?

Bien évidemment, il ne s'agit pas uniquement d'un événement germano-pratin ou encore d'une déambulation de critiques littéraires. Aujourd'hui, tout le monde sait que le salon du livre (premier salon grand public en Europe) est une manifestation majeure dans notre pays. 95 % des éditeurs sont présents, les libraires, bibliothécaires, professionnels du livre viennent de tout l'hexagone. Nous sommes très fiers de la présence massive des régions et des nombreux éditeurs qui y publient. Au-delà de l'édition purement régionaliste, la présence de tous ces *éditeurs en région* comme on les nomme maintenant, prouvent que le salon du livre est le lieu incontournable pour affirmer leur créativité et leur dynamisme. 19 régions sur 22 seront au Salon en 1998 sur des espaces organisés et pensés pour une mise en valeur du livre. J'invite d'ailleurs le public (et les professionnels !) à visiter ces stands et à se laisser guider au gré des catalogues des éditeurs en région.

Combien d'éditeurs attendez-vous cette année et quelles retombées espérez-vous du salon du livre ?

Pour parler un peu chiffres, le salon du livre c'est : 35 000 m² d'exposition ; 690 exposants ; 1 750 éditeurs ; 1 500 auteurs ; 200 000 visiteurs dont 30 000 professionnels ; 1 300 articles de presse ; 7 heures d'émissions télé ; 15 heures d'émissions radio.

Notre souhait est de voir les visiteurs grand public augmenter encore plus cette année. En effet, le salon du livre occupera tout le hall 1 et n'aura pas, comme les années précédentes, de salon voisin type *Musicora* ou *l'Etudiant*. Nous avons donc mis en œuvre une communication plus importante pour ce faire, affichage, partenariats etc.

Il ne faut pas oublier les salons satellites : le salon de la revue, le salon du multimédia et de l'édition électronique, et le salon des métiers et industries du livre.

Organisez-vous des opérations en direction de publics spécifiques (par exemple des jeunes) ?

Le salon du livre est multiple. Tous les secteurs y sont représentés et bon nombre d'entre eux organisent des espaces thématiques. Cette diversité entraîne une diversité des visiteurs et nous ne nous en plaignons pas, bien au contraire !

Cette année, nous avons fait un effort particulier en direction des jeunes et des groupes scolaires. C'est le souhait de Serge Eyrolles, Président du salon et du Sne, et je m'y associe pleinement.

En partenariat avec le ministère de la culture et de la communication qui invitent 20 000 jeunes au Salon, nous avons organisé un accueil spécifique pour les groupes scolaires. Un espace jeunes sera à leur disposition pour rencontrer les auteurs, illustrateurs, éditeurs... Ils recevront également un passeport qui leur permettra d'appréhender de manière structurée l'univers du livre et de la lecture. Dans une ambiance ludique, ils retrouveront ce dernier dans tous les espaces d'animation du Salon. Le plan Vigipirate étant levé, nul doute que les enseignants auront à cœur de réinvestir le Salon.

Le Brésil est l'invité d'honneur du Salon, quel est l'état des relations entre l'édition française et l'édition brésilienne ?

Le Brésil, après les Etats-Unis en 1996 et le Japon en 1997 sera le pays invité d'honneur. Le Brésil est un pays francophile et nous avons avec lui des relations très fortes. Au-delà des clichés un peu rebattus (le football, les favelas, le carnaval), c'est la richesse de ses littératures que vous rencontrerez, grâce à la venue de 40 auteurs brésiliens. Le Salon sera aussi l'occasion pour les éditeurs et les libraires brésiliens de rencontrer leurs homologues français. Le rapport des échanges entre la France et le Brésil, tant en cession qu'en acquisition, est de 1 à 10 en faveur de la France et le Salon devrait permettre un rééquilibrage. C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministère de la culture brésilien a souhaité inviter également de nombreux acteurs de l'industrie du livre brésilien.

20 000 jeunes au salon du livre

Pour la quatrième année consécutive, le ministère de la culture et de la communication invite 20 000 jeunes au salon du livre. Des chèques-lire d'un montant de 50 F seront offerts à plusieurs milliers d'entre eux, pour leur permettre d'acheter les livres de leur choix.

Cette manifestation, inscrite pour l'ensemble des associations et institutions partenaires dans le prolongement de projets pédagogiques, veut contribuer à l'ouverture d'esprit des jeunes. Ainsi pour l'Inspection académique de la Haute-Marne, cette initiative permet chaque année à environ 500 élèves de découvrir la lecture dans un contexte différent.

Rens : DII, Michèle Thomas, 01 40 15 74 58.

Un exemple pédagogique :

les classes lecture-découverte du livre

Vingt-cinq classes de lecture-découverte du livre se sont mises en place à la rentrée 1997-98 pour permettre à de jeunes collégiens et lycéens d'entrer de plain-pied dans l'univers du livre, de l'écrit et de la création littéraire.

Cette expérience s'inscrit dans le cadre de l'application du protocole d'accord sur l'éducation artistique signé le 17 novembre 1993 par les ministres de la culture et de la francophonie, de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Les projets des classes lecture-découverte du livre sont conçus et pilotés par une équipe mixte associant enseignants et partenaires du livre (bibliothécaires et libraires le plus souvent). Les jeunes travaillent avec un ou plusieurs professionnels de l'écrit (journaliste, écrivain, traducteur...) et découvrent la vie et l'itinéraire du livre : librairie, édition, imprimerie, arts graphiques, participation à des événements et manifestations littéraires etc.

Ainsi, en Aquitaine, un lycée classique, un lycée professionnel et un centre de formation agricole sont impliqués dans les activités de la médiathèque de Blanquefort sous la forme d'un jumelage. Les établissements s'engagent dans un parcours : l'adolescents dans la littérature, le sport et l'écrit ou la découverte de la bande dessinée. Chacun de ces itinéraires leur permet d'appréhender tous les métiers de la chaîne du livre. Des échanges s'effectuent par le biais de comités de lecture, par l'organisation conjointe de manifestations littéraires et la prise en charge de rubrique d'écriture critique dans la presse locale.

A Chambéry, les élèves de l'école primaire du *Pré de l'âne* travaillent avec l'écrivain Sophie Cherer pour rédiger et éditer en quatre épisodes *l'Histoire originelle du premier livre*. Ils s'engagent dans les différentes étapes de fabrication des ouvrages au sein d'ateliers animés par des spécialistes des différents corps de métiers. Ils voyagent depuis le salon du livre de jeunesse de Montreuil jusqu'à la Bibliothèque nationale de France présentant l'exposition sur la naissance des écritures. Ils remontent le temps et partent à la recherche des premières formes de l'écriture. De retour à Chambéry, ils participent activement au *festival du premier roman* qui rythme la vie de leur propre ville.

Au terme de ces multiples voyages dans le temps et dans l'espace, tous ces jeunes ont conquis un véritable statut de lecteur.

Rens : DII, Annie Jogand, 01 40 15 73 46.

L'image ou la lecture ?

Quelle lecture aujourd'hui, notamment pour les jeunes ? Toutes les études sociologiques nous apprennent qu'il faut nuancer nos conclusions : les jeunes lisent moins mais....

Plusieurs études ou rapports ont attiré, à partir de 1988-89, l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur la baisse de la lecture, en particulier chez les jeunes. Ce fut le cas notamment de la troisième enquête sur *les Pratiques culturelles des Français* du ministère de la culture (1989) et de l'enquête *Loisirs* de l'Insee (1987-88). Qu'en est-il vraiment ?

Un constat : les jeunes lisent moins de livres qu'il y a 20 ans, mais attention à l'interprétation des chiffres.

Entre 1973 et 1989, le pourcentage de Français qui n'ont aucun contact avec les livres a diminué. En 1973, une personne sur quatre déclarait vivre dans un foyer dépourvu de livres. En 1989, 13% seulement sont dans ce cas. Durant cette période, le pourcentage des personnes n'ayant lu aucun livre dans l'année a, lui aussi diminué, passant de 30% à 25%. Mais cette augmentation de la proportion de lecteurs au sein de la population âgée de 15 ans et plus a cessé au cours des années quatre-vingt. La stagnation s'est accompagnée d'une poursuite du recul du nombre moyen de livres lus. Autrement dit, si les Français sont globalement un peu plus nombreux à lire qu'en 1973, ils lisent moins. La progression continue des faibles lecteurs (1 à 9 livres par an) s'est accompagnée de la baisse simultanée des forts lecteurs (25 livres et plus par an).

Or c'est chez les jeunes qu'on trouve la plus grande proportion de forts lecteurs. Si, dans l'ensemble de la population, le pourcentage des forts lecteurs est passé, entre 1973 et 1989, de 31% à 22%, chez les 15-19 ans, il a chuté de 39% à 23%, alors même que la scolarité et le taux de diplômés augmentaient. Cette diminution de 16 points représente une perte de l'ordre de 40% de cette catégorie de lecteurs !

On constate un affaiblissement de l'intensité de la lecture de livres plutôt que le passage de la lecture à la non-lecture : passer beaucoup de temps à lire des livres apparaît moins attractif qu'il y a 20 ans, surtout chez les jeunes générations¹.

Enfin, ainsi qu'Olivier Donnat aura l'occasion de le développer au salon du livre lors de la présentation qu'il fera des premiers résultats concernant le livre et la lecture de la nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français (menée par le département des études et de la prospective du ministère), cette baisse tend à se stabiliser, tandis que, parallèlement, l'écart entre filles et garçons par rapport à la lecture ne cesse de croître.

La lecture de livres chez les jeunes : une activité presque ordinaire.

La lecture de livres n'est pas le passe-temps préféré des jeunes. Leur univers c'est les magazines, l'écoute de musique, les rencontres et les échanges entre eux, le cinéma et la télévision. Tout se passe comme si la lecture de livres était disqualifiée par rapport aux modèles de références dominants : non seulement, deux tiers des jeunes consacrent au moins une heure par jour à la télévision ou au magnétoscope, alors qu'un tiers passe un temps comparable à lire des journaux ou des livres², mais on constate que la description du plaisir pris à la lecture s'énonce en termes d'images.

Cette place croissante de la télévision et du cinéma conduit les jeunes à intérioriser des schémas de pensée directement issus de ces deux supports : ainsi le rythme standard d'un film ou d'un téléfilm (2 heures maximum pour "la durée d'une histoire"). Façonnés par ce rythme les jeunes sont nombreux à être rebutés par le rythme propre du livre, qui peut être plus long, plus soutenu que celui de l'audiovisuel de consommation courante.

Néanmoins, l'image de la lecture n'est pas si mauvaise. 3/4 des jeunes estiment que lire est un passe-temps agréable. Mais il est vrai qu'ils sont beaucoup moins nombreux (à peine un sur deux) à placer cette activité aux premières places de leur hiérarchie de loisirs. Le livre est battu dans la compétition symbolique avec le monde de l'image. Les bouleversements technologiques récents, l'univers volatile des *reality shows*, du *zapping* et des jeux vidéo ont assigné au livre une place secondaire et à la lecture le statut d'une activité presque ordinaire.

Dans le cadre du salon du livre, le 20 mars, un débat aura lieu sur les pratiques culturelles des lycéens de cinq capitales d'Europe. Cette enquête est menée à l'initiative de Premio Grinzane Cavour (Italie).

¹Cf. F.Dumontier, F.de Singly, C.Thélot, *La lecture moins attractive qu'il y a 20 ans*, *Economie et Statistique* n°233, juin 1990.

²F.de Singly, *Les jeunes et la lecture*, ministère de l'éducation nationale et de la culture, *Dossiers éducation et formation*, n°24, janvier 1993.

Le festival du 1^{er} roman

14 écrivains, choisis au terme d'une année de lecture, sont invités par leurs lecteurs. Une trentaine de rencontres et de débats ont lieu pendant trois jours (et nuits...) dans les cafés, les bibliothèques et établissements solaires.

14-16 mai. Rens : festival du 1^{er} roman, 237 Carré Curial, 73000 Chambéry, 04 79 60 04 48.

Télécopie : 04 79 60 04 15. Mèl : chambery@icor.fr. Site internet : <http://www.chambery.com/roman.html>

La tribune des jeunes lecteurs

Comment s'exercer à développer son sens critique et son aptitude à s'exprimer sur ses lectures ? Depuis 1996, à l'initiative du ministère de la culture et de la communication, à l'occasion du *Temps des livres*, des journalistes guident des groupes de jeunes âgés de 14 à 19 ans dans leur découverte de l'actualité littéraire.

Ces jeunes "critiques" appartiennent à des comités de lecture ou à des groupes de lecteurs des bibliothèques publiques. En collaboration avec des professionnels, ils décident des auteurs à interroger et des livres dont ils veulent faire partager la découverte. Ils se livrent à des critiques de livres mais aussi à des portraits ou interviews d'écrivains, des rencontres imaginaires, des reportages sur des éditeurs de la région.

Cette initiative a reçu depuis 1996 l'appui de nombreux quotidiens régionaux. *L'Alsace* a publié chaque semaine dans la page *lire*, les critiques de lycéens de Mulhouse concernant sept livres choisis parmi la rentrée littéraire de septembre tandis que *Libération* ouvrait sa rubrique *Débats* aux jeunes de la classe d'insertion professionnelle par alternance du collègue Robert Schuman de Reims. Par la lecture des textes de Pierre Guyotat, Guy Debord, Paul Ricœur, Jacques Rancière, Emmanuel Lévinas, ces jeunes ont pu exprimer leur conception de l'apprentissage et de la transmission du savoir. A Chambéry, dans le cadre du *festival du premier roman*, les jeunes de plus de 20 collèves et lycées font connaître, dans une chronique régulière, d'octobre à mai, dans le *Dauphiné libéré*, leurs coups de cœur parmi les quelque 200 premiers romans parus pendant l'année.

Que reste-t-il d'une telle expérience pour les jeunes qui ont partagé cette aventure et continuent de publier des tribunes ? Avant tout, comme l'indiquait si justement une journaliste ils ont découvert le plaisir du texte et ils ont compris que "*la fiction, c'est la vie accrue, démultipliée*".

Médias participant à l'opération : L'Alsace, L'Ardennais/L'Union, Le Courrier Picard, La Dépêche du Midi, Le Dauphiné libéré, L'Echo du Centre, Le Journal des Amiénois, La Montagne, Ouest-France, La Nouvelle République, Paris Normandie, Le Populaire du Centre, Presse Océan, La République du Centre, Sud-Ouest,... ainsi que Libération et L'Humanité. Les radios locales de Radio France, les stations régionales de France 3, et quelques radios locales sont venus renforcer ces partenariats dans de nombreuses régions.

L'accès à la lecture des personnes handicapées visuelles

On estime que la France compte 50 000 aveugles et 1 500 000 malvoyants. Un aveugle de naissance ne rencontre pas les mêmes difficultés qu'une personne qui perd la vue en cours ou en fin de vie. Leur accès à la lecture diffère sensiblement : un adulte rencontrera de très grandes difficultés à apprendre le braille par exemple. De même, la malvoyance recouvre des handicaps très variés qui peuvent nécessiter des techniques et des appareillages sophistiqués, ou plus simplement des loupes et des éditions aux caractères agrandis. La grande majorité des malvoyants fait partie du troisième âge, catégorie de la population dont la soif de lecture ne diminue pas bien au contraire.

Afin de développer l'accès à la lecture des personnes handicapées visuelles, le ministère de la culture et de la communication s'efforce de susciter l'intérêt des bibliothèques publiques, de participer à l'information la plus large possible sur les différents supports d'éditions, de soutenir l'édition en braille et en relief de qualité. Les bibliothèques publiques sont constamment encouragées à développer des fonds de livres en gros caractères grâce aux aides du centre national du livre.

Par ailleurs, la direction du livre et de la lecture, et la fédération française de coopération entre bibliothèques, ont coédité en 1996 une brochure intitulée *Bibliothèques publiques et personnes handicapées* qui a été largement diffusée auprès de tous les organismes de documentation concernées ou intéressés par le sujet.

Aux termes d'une convention signée entre la direction du livre et de la lecture, la direction de l'action sociale, la bibliothèque publique d'information, et l'institut national des jeunes aveugles, le ministère s'est engagé dans l'élaboration d'une base bibliographique nationale d'ouvrages adaptés et accessibles aux personnes handicapées visuelles. Aujourd'hui consultable par minitel (3614 inj) et bientôt sur l'internet, cette base recense et localise les ouvrages édités, transcrits, enregistrés, adaptés, qui permettent à ceux qui ne peuvent pas lire l'édition courante d'accéder à l'écrit.

La Dll soutient financièrement les éditeurs et les associations qui œuvrent pour la promotion du

livre en braille et des éditions adaptées. Présents au salon du livre de jeunesse de Montreuil, ils sont également sur le stand *lire en braille et en relief, lire en gros caractères* organisé par le ministère au salon du livre de Paris. Deux associations particulièrement dynamiques dans le domaine du livre et de la lecture : l'association nationale des parents d'enfants aveugles, et la fédération nationale des associations de parents d'enfants déficients visuels, animent cet espace qui rassemble des structures éditoriales commerciales ou associatives, des artisans du livre en relief et un transcritteur sonore pour les enfants aveugles. On y

trouvera aussi la machine Perkins à écrire en braille, un micro-ordinateur équipé d'aides techniques, une imprimante en braille, et un écran de minitel géant pour consulter la base bibliographique.

Rens : Bpi, Catherine Desbuquois : 01 44 78 44 42.



Au sujet de la littérature brésilienne

Le Brésil est l'invité d'honneur du 18^e salon du livre. Occasion pour la *Lettre d'information* de s'interroger sur la littérature brésilienne, mais aussi de se pencher sur la présence du livre français en Amérique du sud.

Le Brésil a fêté l'année dernière le centenaire de son Académie des lettres, dont le premier président fut Machado de Assis, un des plus grands romanciers de la littérature universelle.

La littérature brésilienne admet volontiers les influences, celle du Portugal, naturellement, et celle de la France. Quoi d'étonnant ? Il s'en est fallu de peu que le pays ne devienne colonie française au XVI^e siècle, et les Lumières y fascinaient les intellectuels dès le XVIII^e siècle. Si cette influence recule aujourd'hui avec le déclin de la francophonie, bien des auteurs présents au salon du livre admettent devoir quelque chose aux écrivains français dont ils sont de fins connaisseurs.

Comme il est naturel, cette influence entraîne parfois des rejets. C'est en partie du refus des modèles étrangers que naquit le modernisme brésilien dans les années 1920, à un moment où la situation politique, économique et sociale poussait les sociologues à tenter de définir l'identité de leur pays. Ce riche mouvement attira l'attention de quelques Français parmi lesquels Valéry Larbaud et Blaise Cendrars, et les surréalistes qui l'ont ensuite beaucoup divulgué.

Quelles que soient les diversités d'inspiration, un souffle commun anime ces gens de lettres, celui de l'engagement politique. La plupart des auteurs

invités ont connu les vexations de la dictature, l'exil et parfois la prison. L'un d'eux y est resté cinq ans. Cet esprit combatif, emprunt de compassion pour les faibles, fait plus qu'inspirer le respect, il anime et marque la création littéraire. La dictature abolie, les conflits, demeurent, nourris par l'inégalité et par la juxtaposition des races. La lutte des classes se fonde dans la lutte des races ? Tout un pan de la littérature brésilienne prétend y répondre.

D'autres préfèrent décrire le combat des sexes, ou, comme on dit, des genres. Au Brésil comme ailleurs, la voix des femmes, celle des homosexuels se font aujourd'hui clairement entendre. Enfin, la dernière décennie a ajouté à cette complexité, à cette richesse brésilienne en multipliant les supports de création. La télévision, énorme productrice de séries a fait naître une génération de scénaristes exceptionnels tandis que quelques compositeurs de chansons s'imposaient par leur talent poétique.

Jean Soublin, conseiller littéraire du Cnl pour le salon du livre

Pour permettre au public de découvrir la production éditoriale et la littérature brésiliennes, le ministère de la culture organise de nombreux débats durant toute la durée du Salon ainsi que des lectures rencontres.

Rens : Cnl, 01 49 54 68 68.

Le livre français en Amérique latine

□ L'exportation de livres français vers les pays d'Amérique centrale et latine

Les exportations de livres français vers les pays d'Amérique centrale et latine se sont élevées à 46 MF en 1996. Cette zone géographique constitue un marché modeste mais stable pour l'édition française, représentant 1% des exportations totales de livres français.

Cette stabilité générale ne doit pas cependant masquer des évolutions contrastées selon les pays. Les deux principaux acheteurs sont le Brésil et le Mexique, avec, en 1996, respectivement, 38% et 26% des achats de livres français dans la zone géographique considérée. Les ventes au Mexique se sont fortement contractées en 1995, en raison de la dévaluation du peso et de la crise économique qu'a traversé alors le pays. Dès 1996, les ventes ont cependant retrouvé leur niveau de 1994. Le Brésil a connu une évolution inverse : les ventes de livres français ont pratiquement doublé entre 1994 et 1995, et se sont légèrement tassées ensuite.

L'Argentine occupe une place intermédiaire, avec des achats de 5 MF en 1996, marquant une baisse continue (-30% depuis 1993). La Colombie, le Chili et le Costa-Rica achètent chaque année, environ 2 MF de livres français.

Les autres pays du continent sud-américain achètent des livres français dans des proportions beaucoup moins importantes. On peut cependant constater une forte progression des ventes dans plusieurs de ces pays, notamment au Pérou, en Equateur ou au Venezuela.

□ Les actions menées par le ministère de la culture et de la communication

Aide à la promotion

En 1997, les éditeurs français se sont impliqués dans cinq actions de promotion, par le biais de *France-Edition*, organisme collectif de promotion de l'édition française à l'étranger, et subventionné, à ce titre, par la direction du livre et de la lecture : les foires internationales du livre de Buenos Aires, de Guadalajara et de Santiago du Chili, ainsi que deux manifestations au Brésil, l'une sous forme d'exposition itinérante consacrée aux sciences humaines et sociales, l'autre au multimédia.

En 1998, outre la présence de *France-Edition* dans les trois foires internationales du livre précitées, une

exposition thématique de livres est prévue, autour des sciences humaines au Mexique.

Aide aux librairies

- aides au transport des livres

Depuis 1996, les aides au transport des livres à destination des différents pays d'Amérique centrale et latine ont été renforcées. En 1997, le taux de prise en charge du transport aérien dépasse 30 % en moyenne.

- aide à l'achat de stocks de livres

Le centre national du livre a aidé onze librairies d'Amérique latine en 1997, dont trois en Argentine, deux au Brésil, deux au Mexique, les quatre autres ressortissant d'autres pays : le Chili, la Colombie, l'Uruguay ou le Venezuela. Le montant total de ces aides s'est élevé à 230 000 F.

- formation de libraires

L'objectif de cette action est de consolider le réseau des librairies à l'étranger, en approfondissant leur formation et en assurant une meilleure connaissance de la production éditoriale française. *France-Edition* est l'organisme gestionnaire du programme de formation, pour le compte du ministère de la culture et de la communication. Depuis trois ans, *France-Edition* consacre une attention particulière aux libraires d'Amérique latine, menant une action en profondeur sur place (en 1997, au Brésil) et à Paris, où les libraires sont invités lors du salon du livre de Paris.

□ Traduction et aides à la traduction des livres français en Amérique latine

Les cessions de droits vers les pays d'Amérique latine représentent environ 5% de l'ensemble des cessions de droit vers les pays étrangers. Notre principal acheteur est le Brésil, qui acquiert plus des trois-quarts des titres cédés en Amérique latine. Les sciences humaines viennent en tête (plus de 30% des titres cédés), suivies de près par la littérature.

La direction du livre et de la lecture aide chaque année une vingtaine de titres français à la traduction, en prenant en charge une partie des coûts de traduction de l'éditeur étranger. Les éditeurs brésiliens présentent le plus de demandes, mais certains éditeurs du Chili ou de Colombie sont également régulièrement aidés. Là encore, les sciences humaines représentent la discipline la plus aidée (en raison de la structure de la demande).

Les éditions du ministère

Par le biais de ses directions et de ses établissements publics, le ministère de la culture et de la communication a la charge d'un certain nombre de publications. Afin d'évoquer la diversité de ces éditeurs institutionnels, la *Lettre d'information* a interrogé les responsables de ces structures atypiques.

□ Librairie de la poésie : de "l'honnête homme" au poète

Colette Kerber a créé sa librairie *Les Cahiers de Colette* le 1^{er} janvier 1986. Installée rue Rambuteau à Paris, elle s'intéresse tout particulièrement à la création contemporaine. Colette Kerber entretient également en permanence un rayon de poésie.

Depuis combien de temps la Librairie de la Poésie est-elle au salon du livre de Paris ? Qu'est-ce qui a motivé sa création ?

Les Cahiers de Colette s'occupe de la *Librairie de la poésie* au salon du livre depuis 1995. C'est l'intérêt de la Drac Ile-de-France et du Cnl pour la poésie qui a motivé la création de cette librairie, et j'ai été très heureuse de me voir confier cette mission.

Quel est votre public ? Quelles sont ses réactions ?

Le public est très large, de "l'honnête homme" au poète, en passant par les jeunes et les enfants. Ces derniers sont très attirés par la poésie qui leur parle beaucoup. Quand le salon du livre était jumelé avec *Musicora*, les musiciens fréquentaient beaucoup la *Librairie de la Poésie*.

Comment préparez-vous le salon du livre de Paris 1998 ?

L'invité d'honneur étant le Brésil, je recherche des ouvrages de poésie traduits du brésilien, mais il n'en existe pas beaucoup. Je tiens aussi à rendre hommage à Claude Roy qui vient de nous quitter.

Enfin, je vais présenter sur table les ouvrages parus en 1997 et 1998 qui me semblent représenter les tendances actuelles de la poésie française et traduite, sans oublier de présenter les grands anciens.

Mai du livre d'art

La vocation du Mai du livre d'art est de promouvoir de beaux livres en dehors de leur période d'achat traditionnelle : les fêtes de fin d'année. Cette année, 24 éditeurs épaulés par le groupe art du syndicat national de l'édition présentent des ouvrages inédits vendus jusqu'au 30 juin à un prix de lancement de moins 20 %.

Rens : 01 41 34 36 16.

Librairie de l'architecture et de la ville

Le ministère de la culture et de la communication lance un programme visant à favoriser l'écriture, l'édition et la diffusion d'ouvrages relatifs à l'architecture.

Un fonds spécial annuel d'un million de francs intitulé *Librairie de l'architecture et de la ville* est mis en place pour 5 ans par le centre national du livre et la direction de l'architecture. Il servira de support à plusieurs types d'interventions destinées aux auteurs, aux éditeurs, aux libraires et aux bibliothécaires.

Rens : 01 49 54 68 68.

□ Bibliothèque publique d'information : des formations sont proposées

Comment préparez-vous le salon du livre ?

La Bpi participe au salon du livre en tant que partenaire du *Mai du livre d'art*, et en organisant des débats dans le cadre du *Carré des arts*. De plus, elle mettra en scène dans le même espace les ouvrages primés les 9 années précédentes ainsi que la sélection du 10^e *Mai*. Un dossier complet sur le *Mai* sera présenté au *Carré des arts* sur le site internet de la Bpi.

Le stand du centre Georges Pompidou accueillera comme d'habitude les publications de la Bpi. L'image que l'on souhaite mettre en évidence est celle d'une bibliothèque attachée à la mise en valeur de l'édition d'art et du fonds culturel mais qui développe parallèlement les techniques les plus en pointe pour une synergie des effets.

Quelles sont les grandes lignes de votre politique éditoriale ?

La politique éditoriale de la Bpi s'attache prioritairement à développer la production d'ouvrages rendant compte de son activité pour les publics éloignés : collection *Bpi en Actes* pour les débats et colloques, catalogues et petits journaux pour les expositions.

Quel regard portez-vous sur les nouvelles technologies ?

Plutôt que d'opposer le livre et les nouvelles technologies, la Bpi s'efforce d'en analyser les contenus et les structures et de les faire comprendre au public. Les différences d'utilisation ainsi que les raisons des difficultés éventuelles de perception des structures intellectuelles sous-jacentes des technologies de pointe sont étudiées afin de développer les moyens d'aider à la compréhension de tous. La Bpi organise donc un tutorat du grand public avec des formations gratuites à l'utilisation de cédéroms et d'internet. Sur son site web (<http://www.bpi.fr>) comme dans les espaces de la bibliothèque, elle assure la mixité des ressources, livres et écrans divers.

□ Caisse nationale des monuments historiques et des sites : une maison d'édition atypique

Nicole Pot, la Cnmhs est présente pour la 7^e fois au salon du livre. Pour quelles raisons est-ce important pour vous ?

Le salon du livre de Paris est l'un des grands rendez-vous nationaux et internationaux des éditeurs français et un lieu de rencontre privilégié des professionnels du livre (libraires, bibliothécaires et presse spécialisée). Le public au sens le plus large est l'autre grand invité du salon avec lequel il est toujours passionnant de dialoguer ; c'est l'une des rares occasions que nous avons d'être en contact direct avec une grande partie de notre lectorat, celui des non-spécialistes.

Vos nouvelles publications traduisent-elles une inflexion particulière de votre politique éditoriale ?

La création de collections destinées à un public amateur et averti (les *Thématiques du patrimoine*), l'inflexion des *Itinéraires du patrimoine* vers un public plus large de touristes amateurs de culture, une présentation graphique attrayante et facile à identifier pour l'ensemble des collections traduisent le souci de proposer à des publics variés un choix d'ouvrages allant des publications savantes s'adressant à des spécialistes, qui constituent le socle et la première raison d'être des *Editions du patrimoine*, jusqu'à des livres destinés à des publics sensibilisés ou non au patrimoine, y compris les jeunes. Avec le souci constant, quel que soit le lectorat, d'offrir un discours et une iconographie d'une qualité scientifique irréprochable.

Comment se porte votre maison d'édition ?

Les *Editions du patrimoine* sont sans aucun doute une maison d'édition atypique dans le paysage éditorial français dans la mesure où elles sont l'émanation de deux institutions, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et la direction du patrimoine ainsi que des directions régionales des affaires culturelles. Depuis deux ans, l'ensemble de ces services unifie progressivement son activité éditoriale sous une même marque, l'objectif essentiel étant d'améliorer la diffusion de la connaissance sur le patrimoine, en touchant un public élargi. Le Salon est donc bien d'abord une vitrine institutionnelle permettant de conforter cette nouvelle image avec des retombées commerciales certaines, tant par les contacts qui peuvent donner lieu ultérieurement à des ventes que par les ventes faites sur le stand lui-même. Comme pour toutes les autres maisons d'édition sans doute, la période qui suit le Salon est à la fois riche en réflexion critique au meilleur sens du terme sur notre activité et en nouveaux projets.

□ Réunion des musées nationaux : découvrir ce qui va être publié

Vous êtes, Anne de Margerie, responsable du département de l'édition et de l'image à la Réunion des musées nationaux. Est-ce très important pour la Rmn d'être présente au salon du livre ?

La Rmn est un éditeur à part entière dont les ouvrages sont très largement diffusés en librairie. Or, les libraires viennent en grand nombre au salon du livre. Il est donc normal que nous soyons là pour présenter nos derniers ouvrages et rencontrer notre clientèle. Ce n'est pas pour faire du chiffre d'affaires que nous allons au Salon mais pour nouer ou renouer des contacts avec tous les professionnels qui y viennent.

Quelles nouveautés allez-vous présenter à l'occasion de ce salon du livre ?

Les visiteurs de notre stand vont non seulement pouvoir découvrir ce qui vient de sortir mais aussi ce qui va prochainement être publié. Les libraires pourront consulter les catalogues de plusieurs expositions en cours ou à venir, et notamment la maquette du catalogue de l'exposition *Delacroix* qui ouvrira ses portes au Grand Palais au mois d'avril. Parallèlement à ces ouvrages, ils pourront également découvrir, dans la collection *Parti-pris*, qui donne la parole à des personnalités extérieures au monde de la conservation du Louvre, un livre de Julia Kristeva intitulé *Visions capitales*. Dans un autre domaine, enfin, qui est celui des nouveaux médias, sera présenté un DVD-Rom consacré au musée du Louvre, d'une capacité quatre fois plus importante que celle du cédérom actuel.

Le salon du livre n'est pas qu'une vitrine : il est aussi un lieu de vente. Y vendez-vous beaucoup ?

Nous n'y allons pas, comme je l'ai dit, pour faire du chiffre d'affaires mais pour rencontrer le public et les professionnels de l'édition. Connaître, grâce au Salon, l'écho que nos livres reçoivent est beaucoup plus important que d'y vendre un peu plus ou un peu moins. J'ai oublié d'évoquer tout à l'heure, en vous parlant des ouvrages que le public allait découvrir sur notre stand, les livres d'art pour les enfants que nous avons, ces dernières années, beaucoup développés. Je vais annoncer, à l'occasion du salon du livre, une grande opération en faveur des livres d'art pour les enfants, qui aura lieu au mois de mai de cette année.

La librairie africaine au salon du livre

Son objectif est de promouvoir la production éditoriale de l'Afrique francophone sub-saharienne, ainsi que les ouvrages portant sur l'Afrique dans toutes les disciplines. Diverses animations sont proposées.

La librairie africaine bénéficie du soutien financier du ministère de la culture et de la communication (DII) et du secrétariat d'Etat à la coopération (sous-direction de l'éducation, de la recherche et de la culture)

Une exception culturelle à défendre

Les enjeux des négociations autour de l'accord multilatéral sur l'investissement (Ami) sont primordiaux pour l'avenir du système français d'aide à la production de biens culturels. Les négociations du Gatt, qui avaient fait grand bruit en 1993, avaient déjà mis en évidence l'incompatibilité des positions françaises et américaines.

Catherine Trautmann s'est exprimée à plusieurs reprises afin de préciser la position française et de convaincre un grand nombre de nos partenaires européens. La *Lettre d'information* présente les arguments développés par la ministre.

L'accord multilatéral sur l'investissement

Les négociations de l'Ami, engagées à l'initiative des Etats-Unis, ont débuté à l'Ocde en juillet 1995. Elles ont pour objectif de favoriser le développement des investissements étrangers par la libéralisation de leur régime, l'instauration d'une meilleure protection des investissements et la création d'un mécanisme efficace de règlement des conflits. Le principe de non-discrimination dans le traitement des investisseurs étrangers est au cœur du projet d'accord : tout dispositif de soutien ou d'aide doit bénéficier à toutes les entreprises établies dans un pays signataire, sans distinction liée à la nationalité ou à la langue.

La notion d'investissement est prise dans une acception très large puisqu'elle recouvre : toute création ou investissement dans une entreprise ; toute entreprise, publique comme privée ; les concessions, les licences, etc. ; tout droit de propriété économique, y compris tout droit de propriété intellectuelle.

Les enjeux de la négociation

La négociation se déroule entre les 29 pays membres de l'Ocde. La signature de l'accord a été officiellement fixée aux 27 et 28 avril 1998. Mais un nombre important d'obstacles subsiste qui rendent le calendrier actuel des négociations finalement très court et très improbable.

Les principaux désaccords concernent :

- la demande des Américains de déposer une liste de

réserves dite liste B, qui fait clairement apparaître leur volonté de soustraire à l'accord le régime de leurs très nombreuses subventions ainsi que celle de protéger leurs marchés publics ;

- leur position inflexible sur le thème des législations à portée extra-territoriales (loi Helms-Burton qui sanctionne les entreprises de toutes nationalités investissant à Cuba), par laquelle il refuse l'interdiction de ce type de boycott secondaire dans l'accord ;

"La France, pour préserver cette richesse culturelle, s'est dotée d'une politique forte que les gouvernements successifs ont tous défendus. Ce que l'Ami remettrait en cause, c'est cette capacité des gouvernements à conduire une véritable politique culturelle."

Dans la négociation, les Américains se montrent aujourd'hui beaucoup plus protectionnistes que les pays membres de l'Union européenne finalement très avancés dans la libéralisation de leurs investissements. Nous ne sommes donc pas en position défensive mais offensive.

La demande d'exception culturelle déposée par le gouvernement français. Le Canada, l'Italie, la Belgique, la Grèce et l'Australie soutiennent la proposition française d'exception culturelle. Y sont très hostiles les Etats-Unis, le Japon et le Danemark.

La ministre s'est exprimée sur les négociations de l'Ami à maintes reprises, depuis qu'elle a pris ses fonctions, devant des professionnels et devant des élus : au Parlement européen, lors du forum du cinéma à Strasbourg ; à l'occasion des rencontres de l'Arp à Beaune en octobre ; au Fipa à Biarritz en janvier ; devant la Commission des affaires culturelles du Sénat en janvier.

Elle a réuni les professionnels rue de Valois en février, et est allée à la rencontre organisée par les professionnels de l'Odéon.

La ministre a également envoyé une lettre à l'ensemble de ses homologues européens pour attirer leur attention sur ce sujet. Elle évoque ces négociations et sa position avec ses homologues européens lors de rencontres, dans les capitales européennes ou à Bruxelles.

La demande d'exception culturelle couvre trois champs d'action différents : la culture ; l'audiovisuel ; la propriété littéraire et artistique. Le principe de l'exception culturelle permettrait de protéger ces secteurs des conséquences de l'accord.

Les conséquences sur la vie culturelle

□ Dans le domaine de l'audiovisuel, c'est l'ensemble du système existant qui serait remis en question. Il s'agit :

- de la loi de 1986 qui prévoit qu'aucune personne de nationalité extra-européenne ne peut procéder à une acquisition ayant pour effet de porter, directement ou indirectement, sa part à plus de 20 % du capital social ou des droits de vote dans les assemblées générales des organismes de radiodiffusion français ; cette règle vaut pour les cablo-opérateurs ;
- des obligations de diffusion et d'investissement imposées aux services de télévision relevant de la compétence de la France ;
- des aides à la production qui sont réservées aux entreprises de production établies en France dont le capital est majoritairement français ou communautaire ;
- des aides aux industries techniques qui sont réservées aux entreprises françaises agréées de studios et de laboratoires ;
- des aides à l'exportation, réservées aux entreprises de production ou de distribution établies en France et dont le capital est majoritairement français ou communautaire.

- des accords bilatéraux : les conventions bilatérales en matière culturelle, et principalement les accords de coproduction cinématographiques et télévisuels, dont l'objectif essentiel est d'accorder le traitement national aux productions des pays avec lesquels l'accord est conclu.

- des aides à la vidéo et des aides à l'exploitation cinématographique.

□ La culture

Dans le domaine culturel, les principaux secteurs concernés sont le livre, la musique et le patrimoine. En effet, les aides dans le domaine du livre et de la lecture fondées sur la langue française, seraient de ce fait considérées comme discriminatoires. Les quotas de 40 % pour la chanson d'expression française imposés aux stations de radiodiffusion seraient également considérés comme discriminants *de facto*. Enfin, les mesures visant à protéger le patrimoine national qui entraînent des servitudes pour le propriétaire du bien seraient également considérées comme contraire aux principes de l'accord.

□ La propriété littéraire et artistique

Le champ d'application de l'Ami sur la propriété intellectuelle s'avère potentiellement très large. La France s'oppose à l'inclusion des droits de propriété littéraire et artistique dans la définition de l'investissement. L'exclusion demandée par le Gouvernement s'appuie sur les lignes générales suivantes :

Les œuvres protégées par un droit d'auteur et les prestations artistiques protégées par un droit voisin ne peuvent être assimilées à un investissement. Ceci remettrait en cause le fondement même du droit d'auteur.

Le projet d'accord pose des problèmes de cohérence avec les conventions internationales, ratifiées ou signées par de nombreux Etats et notamment la France et les Etats de l'Union européenne. Il anticipe de plus sur les négociations en cours au sein d'organismes spécialisés et compromet l'élaboration dans l'avenir de règles internationales spécifiques harmonisant les législations à haut niveau.

Enfin, le projet d'accord est facteur d'insécurité juridique en créant des risques de contradictions entre les forums compétents (l'Omc et l'Ompi).

"Devant l'importance des mesures en cause, devant les risques qu'entraînerait un traitement non spécifique de la culture dans l'Ami, je défendrai sans répit l'exception culturelle sans laquelle il n'y a pas de diversité et de pluralité" a indiqué la ministre.

Le français comme on l'aime

Aime-t-on sa langue natale ? Et surtout l'aime-t-on intensément, suffisamment, fougueusement ? C'est en se posant cette question que la délégation générale à la langue française (Dglf) a pris l'initiative d'organiser une fête du français autour du 20 mars, journée de la francophonie. Ce rendez-vous réunira cette année 51 pays francophones et de nombreuses manifestations. Etat des lieux.

Que nous réserve le cru 1998 du français comme on l'aime ?

□ Deux promenades à la découverte du français

Un parcours-promenade piétonnier imaginé par Marie Treps, linguiste à l'Institut national de la langue française, suggérera un voyage à travers le temps et l'histoire de notre langue.

L'artiste québécois Robert Racine proposera dans un jardin public la préfiguration d'un parc de la langue française. Les visiteurs seront invités à jouer dans l'espace avec les mots, traçant de l'un à l'autre une gigantesque page de texte.

Les guides conférenciers de la caisse nationale des monuments historiques et des sites proposeront quant à eux des visites thématiques.

Des opérations portes ouvertes seront organisées dans certains lieux symboliques de la langue française : Académie française, Journaux officiels...

□ Le foisonnement de la langue

Deux cafés-littéraires seront organisés : l'un en Rhône-Alpes, le 16 mars, à la célèbre brasserie Georges, de Lyon sur le thème *français, langue des droits de l'homme* ; l'autre à Strasbourg, sur l'édit de Nantes.

□ Comment transformer les mots en or

Le mot d'or. Depuis dix ans, l'Apfa (Actions pour promouvoir le français des affaires) décerne *le mot d'or* aux personnes qui utilisent le mieux le vocabulaire économique en français et dans chaque langue maternelle. *Le mot d'or* sert aussi à faire connaître les mots nouveaux créés dans le domaine des affaires afin de stimuler leur utilisation. L'année dernière, 32 000 personnes (dont 17 000 à l'étranger et 25 000 en France) ont

participé à l'épreuve du *mot d'or* dans 42 pays et Dom-Tom et 19 académies en France.

□ La fête du français sur l'internet

Parce que leurs objectifs se rejoignent le 20 mars, journée internationale de la francophonie, *la fête de l'internet* et *le français comme on l'aime* seront étroitement associés.

La deuxième édition de la nuit du web et de la francophonie, le 20 mars. Les temps forts de cette manifestation auront pour objet de faire découvrir les ressources francophones de l'internet et de sensibiliser au développement des services et contenus en français.

Le francosite, un site thématique de découvertes et d'échanges francophones est mis en ligne jusqu'au 20 mars 1998. Il est accessible à tous. Une chaîne ludique permettra à chacun de participer à un concours de scrabble, à la rédaction d'un roman policier en ligne ou à un travail de recherche sur un auteur francophone. Cent soixante sites sont présélectionnés en fonction de leur intérêt. Chaque semaine, 40 sites sont mis à l'honneur.

Le jeu de piste virtuel. Les jeunes âgés de 14 à 30 ans pourront participer à ce jeu dont chaque étape fera découvrir les différentes ressources francophones, sélectionnées en fonction de leur richesse et de leur diversité. Ils joueront par équipes de deux personnes, inscrites au préalable. Le jeu se déroulera de 14h à 2h (heure de Paris) et durera en moyenne 3 heures. Cinquante questions seront posées aux participants.

Un colloque intitulé *l'internet, une autoroute de l'éducation ?* se déroulera le 19 mars simultanément dans trois régions francophones (Québec, Dakar, Paris). Les débats seront accessibles en ligne. Les internautes auront la faculté de poser des questions aux intervenants qui y répondront en direct.

Enseigner l'architecture

Autour de Bernard Huet

Créateur de l'école d'architecture de Paris-Belleville, l'architecte Bernard Huet y a enseigné durant 30 ans. Une semaine de manifestations rend hommage à son travail et à son engagement (2-7 mars).

.....
 entretien avec Marielle Riche,
 directrice de l'École d'architecture de Paris-Belleville

L'école d'architecture de Paris-Belleville organise, du 2 au 7 mars, toute une semaine de manifestations qu'elle a choisi d'intituler Autour de Bernard Huet - semaine de rencontres - 30 ans d'enseignement. Que signifie cet anniversaire ?

Bernard Huet a consacré la majeure partie de son action à l'enseignement de l'architecture. Il est architecte dplg en 1962 mais sa quête d'une approche rationaliste de l'architecture, ignorée par l'école des beaux-arts, le conduit à suivre les enseignements de Jean Prouvé de 1953 à 1961 au conservatoire national des arts et métiers puis au Politecnico de Milan de 1960 à 1961 et surtout ceux de L.I. Kahn à Philadelphie, sans oublier sa féconde collaboration professionnelle avec Ecochard.

Il fonde en 1966 au retour d'un voyage autour du monde, l'atelier collégial n°1 qui se présente comme critique radicale des "patrons" de l'école des beaux-arts et qui préfigure les remises en cause de mai 1968.

Avec la création en 1969 de l'unité pédagogique d'architecture n°8, Bernard Huet fonde un enseignement exigeant quant aux approches théoriques de l'architecture, mais ouvert aux autres disciplines, à la recherche permanente de nouveaux champs de connaissance et détaché des influences corporatistes de la profession. Il se montre amoureux de toutes les architectures, et l'on retrouve les thèmes de "l'architecture rationnelle" ou "construire pour la ville" dans des critiques publiées dans la revue *l'Architecture d'aujourd'hui* dont il est le rédacteur en chef de 1974 à 1977. Sa pensée est récompensée par le grand prix de la critique architecturale en 1983 et lui vaut d'être associé à l'enseignement de nombreuses universités étrangères : Venise, Lausanne, Louvain, Yale, Philadelphie.

 Bernard Huet



Ses réalisations professionnelles sont internationalement reconnues. A Paris on connaît le Parc de Bercy, les réaménagements des abords de la Rotonde de la Villette ainsi que ceux des Champs-Élysées. Le grand prix de l'urbanisme et de l'art urbain récompense en 1993 aussi bien ses projets que son engagement pour la ville.

Tout en concourant au développement de l'unité pédagogique d'architecture n°8 qui devient l'école d'architecture de Paris-Belleville, il crée en 1986 le laboratoire de recherche Ipraus, Institut parisien de recherche architecture, urbanistique, société qu'il dirige jusqu'en 1990.

Concrètement, comment l'école souhaite-t-elle célébrer ces trente années d'enseignement ?

Plusieurs manifestations de nature différente sont programmées. Leur diversité reflète la volonté de chacun de s'associer à cet hommage. Les enseignants actuels sont à l'initiative du projet : en effet, pour une bonne part, ce sont eux les héritiers de Huet mais les jeunes générations, encore à l'école, bénéficient elles aussi de sa pensée et ont souhaité s'impliquer totalement. C'est ainsi qu'autour des deux points

forts de la semaine, les colloques *Théorie et enseignement* et *spécificité de l'architecture européenne* viennent s'articuler deux expositions : l'une, coordonnée par Jean-Paul Scalabre et intitulée *Que sont-ils devenus ?* sera consacrée au parcours des anciens élèves de Bernard Huet, la seconde, montée par Malcolm Nouvel, présentera les travaux des élèves encore à l'école. Ce sera l'occasion de voir et de comprendre de quelle façon s'est effectuée la transmission du savoir. La journée du mercredi 4 mars sera consacrée au cinéma : en effet, c'est cet art qui a amené Bernard Huet à s'intéresser à l'espace puis à l'architecture. Plusieurs projections - *La Notte* d'Antonioni, *Citizen Kane* d'Orson Welles - seront organisées à l'école et un ciné-débat, incluant la projection du film *Le Mépris* de Jean-Luc Godard, clôturera la journée.

Enfin, durant toute la semaine l'école sera à l'heure des portes ouvertes mais la journée du samedi 7 permettra plus particulièrement au public, futurs étudiants ou habitants du quartier, de visiter l'école, les expositions, de se documenter sur les études d'architecture ou d'acheter des livres spécialisés.

Vous avez programmé deux colloques : quels objectifs et quels publics pour chacun d'eux ?

Ces deux rencontres sont très différentes : la première se tiendra dans l'école et rassemblera tous ceux que le débat sur l'enseignement de l'architecture passionne. *Théorie et enseignement*, coordonnée par Marie-Christine Gangneux, suivra le fil conducteur d'une démarche pédagogique de trente années qui fit de Bernard Huet un critique puis un découvreur infatigable des réalités contemporaines. Elle s'organisera autour des thèmes suivants :

Quels regards d'autres disciplines posent-elles sur l'architecture ? Quels outils critiques, la sociologie mais aussi la philosophie, la sémiologie ou les mathématiques ont-elles apportées à l'architecture ?

Qu'est ce que l'architecture contemporaine ? c'est-à-dire comment enseigner, évaluer, concevoir, construire l'architecture qui, bien que discipline autonome, trouve sa justification dans la société qui la produit.

En quoi la diversité des cultures est-elle un mode d'approche du réel et un terreau pour l'architecture ? Les cultures plurielles structurent l'architecture, la donne à comprendre et justifie jusqu'à la forme.

Pourquoi la structure de la ville est-elle devenue progressivement essentielle pour la pensée architecturale contemporaine ? Les recherches qui ont permis de lire la ville et ses modes de formation ont ouvert des champs d'application à l'architecture. Comme structure,

comme mode de production, puis comme lieu de cultures, l'espace urbain a été l'objet d'une recherche constante et de l'enseignement à l'école.

Le second colloque qui aura lieu le vendredi 6 dans les locaux du Conseil économique et social au Palais d'Iéna affiche, lui, une dimension européenne. En effet, l'idée est de croiser des regards et d'engager des dialogues : la situation de l'architecture européenne est marquée par une diversité des approches, corrélative à une incertitude quant aux doctrines. La rencontre de plusieurs architectes européens, venus d'horizons différents, permettra à la fois de revenir sur les développements de ces dernières décennies, et de comprendre la signification géographique ou idéologique de diverses expressions architecturales et enfin d'apprécier quels peuvent être les enjeux d'aujourd'hui. Cette journée de rencontre coordonnée par Jacques Lucan, prévoit des interventions de Hans Kollhoff (Berlin), Boris Podrecca (Vienne), Luigi Snozzi (Locarno), Vittorio Gregotti (Milan), Gonçalo Byrne (Lisbonne), Esteve Bonell (Barcelone) et Paul Chemetov (Paris).

Quelles perspectives pour les trente années à venir ?

L'école, fondée par Bernard Huet, s'est enrichie de personnalités et de courants de pensée forts. Cette diversité, dans une déontologie commune, constitue la grande richesse de l'école, qui, avant même la parution des textes relatifs à la réforme des études d'architecture, a entrepris une réflexion de fond pour parvenir à un nouveau programme d'enseignement pour les années 2000. L'enjeu des prochaines décennies est à mon sens double :

- diversifier, au sein même de l'école, les cursus et ouvrir l'enseignement vers l'étranger, notamment l'Europe communautaire, vers l'université, et vers les nouvelles technologies pour permettre à l'étudiant de répondre aux mutations de la société et à ses attentes,

- piloter la formation en vue du recrutement des enseignants, Bernard Huet ayant ouvert la voie à une série de départs à la retraite qui culmine en 2009.

L'art de bâtir les édifices qui définit l'architecture dans son sens premier, doit par son enseignement, permettre à l'étudiant d'intégrer les préoccupations croissantes d'environnement, de temps libre, de qualité de vie, de travail chez soi, de mobilité et d'accès pour le plus grand nombre à ces modes de vie.

Si l'architecture demeure le témoin des civilisations, il appartient à l'enseignement de former l'étudiant à ces mutations.

Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 78-80, rue Rebeval 75019 Paris, 01 53 38 50 00.

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Manet, Monet. La gare Saint-Lazare

Le musée d'Orsay consacre, du 12 février au 17 mai 1998, une exposition à la gare Saint-Lazare, sujet de plusieurs œuvres clés de la peinture moderne.

Années 1870. Les grands travaux entrepris à Paris dès le début des années 1830 se poursuivent sous la conduite du baron Haussmann : la gare Saint-Lazare s'agrandit, le pont de l'Europe se construit... C'est, au cœur de Paris, un étrange atelier où semble peu à peu prendre forme un monde nouveau : un monde étrange et fascinant.

C'est à proximité de cet immense atelier que de nombreux artistes, comme Manet, Monet ou Caillebotte, installent le leur. Et c'est de façon toute naturelle que la gare Saint-Lazare (le passage des trains fait trembler le parquet de l'atelier de Manet) devient pour eux un thème privilégié.

Des trois artistes, c'est Monet (l'exposition présente pour la première fois la quasi-totalité de ses "Gare Saint-Lazare") qui semble être le plus sensible au "merveilleux industriel". Transformée en un nuage poétique - peu différent de celui que n'importe quel spectacle de la nature aurait pu lui inspirer -, la gare devient prétexte à une explosion euphorique de formes et de couleurs.

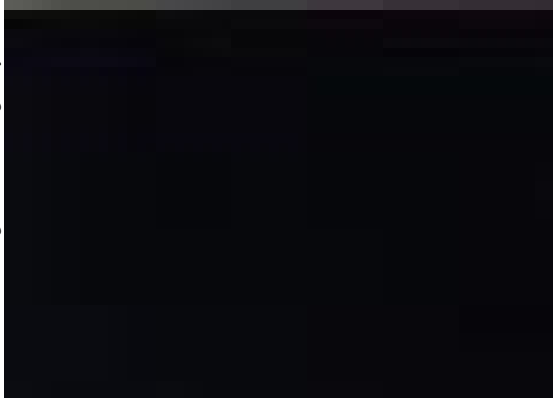
Fort éloignée de tout flou impressionniste, c'est en revanche par sa netteté, sinon même sa dureté, que se caractérise la vision de Caillebotte. C'est un véritable constat que dresse l'artiste, en rapprochant, dans *Sur le pont de l'Europe*, des personnages du Paris d'alors de l'étrange décor qui va bientôt constituer leur nouveau cadre de vie. Faut-il attendre l'avenir avec espérance ou avec inquiétude ? Caillebotte ne répond pas. Il ne peint pas la réponse... mais la question.

Quant à Manet, dans son célèbre *Chemin de fer*, il élude le spectacle frontal de la modernité pour se consacrer à l'étude de son retentissement sur les deux personnages qu'il installe au premier plan. La mère (ou la gouvernante) de la petite fille, ayant abandonné pour quelques instants sa lecture, nous regarde. La petite fille - dont le gros ruban bleu qui orne sa robe n'est pas sans évoquer le raffinement des maîtres du passé - regarde ce que nous ne voyons pas : les voies, les trains qui roulent en contrebas, et les lourdes volutes de fumée qui montent vers le ciel...

Une section de l'exposition est consacrée à l'atelier de Manet, rue de Saint-Petersbourg, dans lequel l'artiste organisa une exposition de ses œuvres, après le refus de deux de ses toiles par le jury du Salon de 1876. Des documents, des peintures et des caricatures évoquent la lutte constante de Manet pour être reconnu et être admis au Salon, et celle de peintres comme Caillebotte, Degas, Monet et Renoir qui, eux, renoncèrent au Salon et décidèrent d'exposer ensemble dès 1874, date de la première exposition impressionniste.

Manet, Monet. La gare Saint-Lazare, au musée d'Orsay, jusqu'au 17 mai 1998, puis, du 14 juin au 20 septembre 1998, à la National Gallery of Art, à Washington.

Photo : Washington, National gallery of art.



Edouard Manet, *Le chemin de fer*, 1872-1873. Huile sur toile.

Donation Horace Havemeyer

516 877 personnes ont visité l'exposition *Georges de La Tour* qui a fermé ses portes aux Galeries nationales du Grand Palais le 26 janvier 1998, a attiré en 99 jours d'ouverture 516 877 visiteurs dont 471 302 visiteurs payants.

Aucune exposition organisée par la Rmn n'avait connu un tel succès depuis l'exposition *Cézanne*.

A l'occasion de l'exposition *Arman*, un colloque sur le Nouveau Réalisme aura lieu le 14 mars de 10h à 18 h. Bnf, salle Colbert, 75002 Paris entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Rens : 01 47 03 12 50.

Le regard. Le rôle essentiel du regard chez les sourds, son importance chez les Gitans d'Andalousie, la divergence des regards des esthètes et des ethnologues sur l'art des aborigènes australiens, les interactions entre les photographes et leurs sujets, les croyances au "mauvais œil" depuis l'Antiquité... Voici quelques thèmes abordés dans ce numéro. *Terrain n° 30, mars 1998. 184 p. ill., vente en librairie, diffusion Cid, 90 F.*

Cinéma du réel, 20^e festival international de films ethnographiques et sociologiques, du 13 au 22 mars au cinéma des ciéastes, 7 avenue de Clichy, 75017 Paris. Tél : 01 44 78 44 21. Télécopie : 01 44 78 12 24.

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Autour de l'exposition *Mille monuments du XX^e siècle en France - le patrimoine protégé au titre des monuments historiques* (jusqu'au 11 mars 1997 au Conseil économique et social)

Une conférence. Dans le cadre du cycle de conférences organisé par l'Institut français d'architecture, Bernard Toulhier, commissaire de l'exposition, et Paul Smith donneront une conférence autour de l'exposition le mardi 3 mars 1998, à la bibliothèque de l'Ifa - 6, rue de Tournon - Paris VI^e. Réservation indispensable auprès de Susan Day, responsable de la bibliothèque, 01 46 33 90 36.

Une base de données ARCHI.XX^e a été créée pour l'occasion, elle vient compléter le sommaire "bases de données" du site internet du ministère de la culture. Cette base recense 1009 monuments construits et protégés au XX^e siècle. C'est un premier bilan de l'état de connaissance et de la sensibilité à l'égard du patrimoine architectural le plus récent.

Il reste à préciser ce qu'il faut entendre par XX^e siècle. Dans le cadre de cette opération, c'est une période d'histoire qui commence le 1^{er} janvier 1900. La datation des édifices, établie d'après l'année du début des travaux de construction, fait écarter de ce recensement des monuments tels que les deux palais et le pont inaugurés à Paris pour l'Exposition universelle de 1900 ou encore le pont transbordeur du Martrou, à Rochefort, mis en service en 1900 mais érigé à partir de 1898. Sont retenus, au bénéfice du doute, des monuments, notamment des magasins de commerce, à la datation incertaine (vers 1900). Le corpus ne comprend que les monuments protégés avant la fin de l'année 1995. <http://www.culture.fr> Rubrique : bases de données - catalogues d'objets et de monuments. Rens : M. Zveguinzoff, 01 40 15 76 21

Un catalogue topographique présente mille monuments du XX^e siècle protégés, répartis sur l'ensemble des 26 régions françaises. Pour la première fois sont rassemblés les matériaux d'une histoire de la protection des nouveaux patrimoines depuis les vestiges de la première guerre mondiale jusqu'aux lieux de mémoire de la seconde en passant par les cinémas, les piscines, les stades, les garages, les maisons du peuple et les réalisations des architectes majeurs de la modernité.

Mille monuments protégés du XX^e siècle en France. Ed. du patrimoine. Coll. *Indicateurs du patrimoine*, 420 p. illustrées en noir et blanc, 130 F. Rens : E. Brisset, 01 44 61 21 48.

Dans le cadre de la V^e biennale de la musique filmée, *classique en images 1998*, présentée par l'Auditorium du Louvre, le jeudi 12 mars sera consacré à une *Journée musiques et multimédias* réalisée avec le concours de la direction de la musique et de la danse.

Le programme conçu par Olivier Kœchlin comporte une sélection de réalisations multimédias sur la musique conçues soit pour une consultation sur cédéroms soit pour une consultation en ligne sur l'internet.

Entrée libre dans la petite salle de l'auditorium du Louvre dans la limite des places disponibles. Rens : 01 40 20 51 86/84 00.



Les images éphémères

1998, le service régional de l'inventaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur fête ses trente ans.

Pour commémorer l'événement auprès du plus large public, la direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur présente une exposition d'images éphémères sur le site web du ministère de la culture et de la communication.

Chaque jour, du 1^{er} janvier au 31 décembre, une image nouvelle est donnée à voir.

365 images, photographies ou dessins, ont été extraites des quelque 136 000 documents iconographiques réalisés tout au long de ces trente ans. Ce fonds important illustre plusieurs milliers d'études sur le patrimoine de la région, conduites dans l'esprit d'exhaustivité et d'objectivité défini pour l'Inventaire par Malraux et Chastel.

Devant l'impossibilité de tout montrer et en transgressant le principe d'objectivité, les 365 images ont été choisies pour leur qualité plastique, l'esthétique d'un cadrage ou d'une matière, l'insolite d'un objet ou la magie d'une atmosphère.

<http://www.culture.fr/culture/paca>

...écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Forum culturel de l'Union européenne

La Commission européenne a organisé, les 29 et 30 janvier derniers à Bruxelles, un *Forum culturel de l'Union européenne* sur l'avenir de la coopération culturelle communautaire. Ce forum était un point d'orgue à l'ensemble des consultations préparatoires à la proposition d'un programme-cadre destiné à prendre le relais des programmes culturels actuels (Kaleidoscope, Raphael, Ariane), après l'an 2000.

Réunissant plus de 200 personnes, il a permis de confronter les opinions de personnalités du monde de la culture (Jehudi Menuhin, Antonio Munoz Molina, Vassili Vassilikos, Erik Orsenna...), des représentants de réseaux culturels européens, ainsi que des différentes institutions européennes.

Lors de la séance d'ouverture, le commissaire chargé des questions culturelles, Marcelino Oreja a insisté sur la nécessité de se doter d'une véritable politique culturelle européenne, cinq ans après Maastricht. Mark Fisher, le ministre britannique et président en exercice du conseil des ministres européens de la culture, a ensuite mis l'accent sur le rôle économique et social de la culture, facteur d'intégration. Peter Pex, président de la commission "culture, jeunesse, éducation et médias" du Parlement européen, a rappelé pour sa part la nécessité impérieuse d'accroître de façon significative le budget consacré à la culture.

En clôture, Catherine Trautmann a précisé comment la France envisageait le développement, qu'elle souhaite ambitieux, de la politique culturelle européenne : concentrée sur l'aide à la diffusion et à la coproduction, elle devrait avant tout permettre une meilleure circulation des œuvres, des créateurs et des chercheurs à travers l'Europe, et non pallier les insuffisances des politiques nationales, tout en revêtant un caractère emblématique. Elle a complété son propos par un plaidoyer pour la défense d'une exception culturelle générale dans le projet d'accord multilatéral sur l'investissement en cours de négociation à l'Ocde. La ministre luxembourgeoise, Madame Hennicot-Schoepges a vivement critiqué la décision récente du commissaire Van Miert tendant à mettre en péril le prix unique du livre dans l'espace germanophone. Le ministre italien, Walter Veltroni, a pour sa part suggéré que le programme cadre soit centré sur le patrimoine et les industries culturelles. A l'issue de ces deux jours de réflexions, Marcelino Oreja a souhaité qu'un millième au moins du budget communautaire soit consacré à la culture. On est encore loin du compte...

Féeries d'opéra, décors, machines et costumes en France de 1645 à 1765, jusqu'au 26 avril. La bibliothèque-musée de l'Opéra présente avec la Caisse nationale des monuments historiques et des sites un ensemble unique de maquettes de décors d'opéra du XVIII^e siècle conservées au château de Chambord.
Rens : 01 47 42 07 02. Une publication aux *éd. du patrimoine* accompagne cette exposition : *Féeries d'opéra* par Jérôme de la Gorce, 152 pages, ill. couleur, 250 F. Rens : 01 44 61 21 48.

Errata

Trois erreurs se sont malencontreusement glissées dans des articles de la *Lettre d'information* n°23 :

- *Les villes européennes de la culture* : Helsinki est, bien sûr, la capitale de la Finlande tandis que Bergen se trouve en Norvège.

- *Sur le macadam... les arts de la rue aujourd'hui* : les deux photos de la Compagnie Generick vapeur et de la Compagnie Royal de luxe sont l'œuvre de Christophe Raynaud de Lage.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ces erreurs.

Deuxième Journée nationale des pôles associés. La Bnf crée des liens avec d'autres bibliothèques, en faisant appel au partage documentaire et au partenariat, afin de remettre à niveau les collections de base et de répartir réellement les acquisitions courantes.

Aujourd'hui, 38 établissements ou groupements d'établissements ont conclu des conventions avec la Bnf. Ils constituent des pôles associés à la Bnf. Si le partage documentaire représente le socle de ce réseau, de nouveaux domaines de coopération s'y sont joints : l'informatisation des bibliographies régionales, le traitement du dépôt légal imprimeur, ou encore la numérisation partagée. Cette numérisation en coopération constitue la thématique centrale de la deuxième *Journée nationale des pôles associés*.

Ces évolutions traduisent un nouveau progrès de la Bnf en matière d'aménagement du territoire ; le réseau des pôles associés trouve son équilibre entre les institutions, les villes et les régions. Ceci lui confère une visibilité accrue qui fait réellement de la Bnf la bibliothèque de toute la France, et permettra aux usagers de consulter des documents qui leur étaient jusqu'alors difficilement accessibles. *Journée d'étude le 9 mars 1998.* Rens : Claudine Hermabessière, 01 53 79 41 18 .

Le sens et les temps de la fête

98 semaines jusqu'à l'an 2000

L'an 2000... Catherine Trautmann vient de dévoiler les orientations de la célébration du changement de millénaire : centrée autour de la recherche d'une nouvelle convivialité, il s'agira d'inventer les nouvelles catégories du vivre-ensemble. Quelques extraits significatifs de sa conférence de presse du 20 février.

La mission pour la célébration de l'an 2000 travaille maintenant depuis plus d'un an. J'ai souhaité que son travail soit sensiblement réorienté pour mieux tenir compte du contexte économique et social où nous sommes.

Un budget modéré

Le budget consacré à ces célébrations sera modéré. Nous nous sommes arrêtés sur un montant de l'ordre de 400 millions de francs, à comparer au 1,2 milliard initialement envisagé. Il s'agit là de la contribution de l'Etat. Un investissement qui vient compléter les sommes déjà rassemblés par les initiateurs des projets sélectionnés. La part de l'Etat dans le financement de chaque projet ne sera effectivement débloquée qu'après avoir vérifié la solidité des plans de financement proposés.

J'ai demandé également qu'un équilibre vérifiable s'établisse entre les projets concernant la région parisienne et ceux qui intéressent les autres régions. Je crois que cet objectif est atteint. Il m'a semblé, dans le même ordre de préoccupations, que les banlieues ne pouvaient être ignorées au seul profit des centres villes.

Avec le Premier ministre, nous avons également voulu que des signes visibles de ces célébrations restent pour les générations futures. Il y aura donc d'importantes commandes publiques. Même les manifestations temporaires, donneront lieu à des documents durables...

Fêtes, réflexion, création

...Les dates des fêtes de l'an 2000 s'imposent. Nous les voulons avec un contenu fort, en prise sur les problèmes de notre temps.

Première en date : la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000. Une fête étrange et lumineuse. Avec un geste commun à tous pour marquer le passage. Le passage à l'an 2000 sera d'abord la fête de la solidarité, la fête d'un nouveau rapport aux autres.

Seconde étape : le 21 juin. Une fête de la musique très particulière pour abolir les frontières. Une fête où l'on chantera et dansera sur les frontières. Celles qui

séparent villes et banlieues, mais aussi celles qui séparent encore nos pays. La fête d'une culture partagée qui s'enrichit au contact des autres, qui progresse sans se renier.

Troisième étape : autour du 14 juillet. Une fête de la nature ou plutôt de sa redécouverte. Arbres et jardins seront plantés, du nord au sud de la France, tout au long du méridien de Paris (conception Paul Chemetov).

Les célébrations de l'an 2000 proposeront des moments de réflexion, retour sur le passé ou projection dans l'avenir. Ce sont dès maintenant les forums de l'an 2000 qui déboucheront sur *l'université de tous les savoirs*, ce seront les initiatives des villes, qui dessineront la carte des enjeux du prochain siècle - à Nantes, les mondes inventés autour de Jules Verne, à Forbach, les cultures du travail, etc...

De grandes expositions

...Ce seront aussi les trois grandes expositions, produites sous la responsabilité de la Mission, l'une à Paris pour dresser le portrait et les portraits de la France à travers son histoire, la seconde à Lyon pour interroger la langue et les langues de notre pays, la troisième enfin à Avignon, capitale européenne de l'an 2000, pour méditer sur les beautés du monde.

Célébrer l'an 2000, c'est aussi marquer le passage *du* temps par des œuvres de *son* temps. La célébration de l'an 2000 sera donc une nouvelle occasion de permettre à des créateurs de toutes disciplines de s'exprimer, d'innover, de créer et d'inventer demain...

Une invitation à penser notre avenir

...L'occasion comme le contexte nous conduisent aussi à envisager la célébration de l'an 2000 comme une invitation. Invitation à penser notre avenir, invitation à poser quelques gestes volontaires et symboliques d'une nouvelle façon d'être ensemble sur notre terre.

Nous n'avons plus à imaginer l'an 2000, nous y sommes, ou presque. Des générations en ont rêvé et nous allons le vivre. Nous montrerons, à cette occasion, notre volonté commune de nous réapproprier l'avenir.